

Affaires courantes

[Français]

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Michel Daviault (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, conformément à l'article 36, il me fait plaisir de déposer une pétition de plus de 1 700 pétitionnaires et jeunes étudiants de la région de Montréal concernant le financement de l'enseignement postsecondaire.

Les pétitionnaires prient le Parlement de demander au gouvernement de revoir le projet de réforme en entier afin que l'éducation soit considérée comme un investissement dans l'avenir et non comme une charge financière pour l'État.

• (1215)

[Traduction]

LES CONTREVENANTS DANGEREUX

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, j'interviens à nouveau pour présenter à la Chambre une pétition qui demande que Robert Paul Thompson soit maintenu en détention.

Les signataires de cette pétition tentent d'attirer l'attention du gouvernement sur le fait qu'ils veulent une sécurité accrue pour les citoyens respectueux des lois. Ils encouragent le gouvernement à promulguer une loi à buts multiples: premièrement, permettre la reclassification des contrevenants pour qu'il soit possible de les déclarer criminels dangereux après la détermination de la peine; deuxièmement, autoriser la détention indéfinie des criminels dangereux après la date d'expiration de leur mandat; troisièmement, interdire aux criminels dangereux toute admissibilité à la libération conditionnelle, tant qu'ils n'ont pas entièrement purgé leur peine.

M. Elijah Harper (Churchill, Lib.): Monsieur le Président, l'année dernière, Sarah Kelly, une jeune fille de ma circonscription, a été brutalement assassinée par Robert Blis Artheson, un délinquant sexuel connu de The Pas, au Manitoba.

Artheson avait déjà été condamné pour des infractions sexuelles contre des enfants. Les policiers et les travailleurs sociaux savaient qu'il présentait un danger pour les enfants. Toutefois, les lois actuelles du Canada et du Manitoba ne les autorisaient pas à avertir la collectivité de la menace que cet homme constituait pour la société.

Je présente aujourd'hui à la Chambre une pétition portant la signature de plus de 2 000 électeurs de The Pas et de certaines autres localités. Les signataires demandent au Parlement de promulguer une loi qui autorisera les tribunaux à aviser les gens lorsque des délinquants sexuels et des meurtriers seront remis en liberté au sein de leur collectivité.

Je prie le ministre de la Justice et mes collègues députés de se joindre à moi pour trouver une façon d'atteindre cet objectif.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai trois pétitions à présenter aujourd'hui.

Dans la première, les 39 signataires, partant du principe que les Canadiens croient qu'ils doivent tous bénéficier de la même protection devant la loi du fait qu'ils sont Canadiens, prient le Parlement de ne pas modifier le Code criminel de manière que la peine soit moins sévère dans les cas de crimes commis contre des

personnes qui ne font pas partie d'une catégorie particulièrement protégée.

Monsieur le Président, la deuxième pétition porte 280 signatures. Elle est semblable à l'autre, mais plus précise.

Les pétitionnaires prient le Parlement de ne pas modifier le code des droits de la personne, la Loi canadienne des droits de la personne ni la Charte des droits et libertés d'une manière pouvant donner l'impression que la société approuve les relations sexuelles entre personnes de même sexe ou l'homosexualité et, notamment de ne modifier ni le code des droits de la personne en y insérant l'expression «orientation sexuelle» ni le Code criminel de manière que la peine soit moins sévère dans le cas de crimes commis contre des personnes qui ne sont pas homosexuelles.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, la troisième et dernière pétition que j'aimerais présenter aujourd'hui porte les signatures de 373 électeurs, la plupart de la circonscription d'Elk Island que je représente.

Les pétitionnaires disent qu'ils sont déjà surimposés. Ils ne croient pas que la coûteuse procédure d'enregistrement des armes à feu aura un effet notable sur la réduction de l'utilisation criminelle des armes à feu. Ils demandent au Parlement de ne pas adopter de lois qui exigent l'enregistrement de toutes les armes à feu.

LES PHARES

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais présenter aujourd'hui des pétitions sur un certain nombre de questions.

Ma première pétition est signée par plus de 10 200 personnes de la côte ouest qui demandent au Parlement d'annuler la directive que le gouvernement a publiée au sujet du retrait du personnel des phares. Les pétitionnaires demandent que l'on tienne une enquête publique sur la nécessité de conserver des phares pourvus de personnel et qu'on reconnaisse la sécurité qu'ils offrent.

LA FISCALITÉ

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Monsieur le Président, ma deuxième pétition est signée par 100 habitants de ma circonscription qui demandent au Parlement de réduire les dépenses publiques au lieu d'augmenter les taxes.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Monsieur le Président, j'ai aussi cinq pétitions distinctes signées par des habitants de ma circonscription. La première porte 130 signatures, la deuxième, 61, la troisième, 54, la quatrième, 91, et la cinquième, 283. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de ne pas adopter d'autres mesures de contrôle des armes à feu et de modifier la loi pour punir les personnes qui utilisent des armes à feu à des fins criminelles et non les propriétaires d'armes à feu responsables, les clubs de tir et les collectionneurs d'armes à feu.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Monsieur le Président, la huitième pétition est signée par 163 habitants de ma circonscription qui demandent au Parlement d'examiner la Loi sur les jeunes contrevenants de façon ouverte et responsable, en tenant compte des principes suivants: les fac-